

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/03/2022

Dossier complet le :

11/04/2022

N° d'enregistrement :

2022-6035

1. Intitulé du projet

Parc Paysager & Sportif des Chirons sur la commune des Sables D'olonne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Les Sables d'Olonne Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président - Yannick MOREAU

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 1 1 6 5 0 0 0 1 9

Forme juridique

Communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39b - Travaux, constructions et opérations d'aménagement	La surface du projet est de 8,9 ha.
41a- Aires de stationnement ouvertes au public	Les stationnements, au nombre de 160, sont réorganisés sur le site. Un parking ponctuel d'une vingtaine de places en terre-pierre et engazonné est créé pour gérer les besoins en cas de manifestations.
44d - Equipements sportifs	L'occupation maximum du site en simultané est de 100 personnes en soirée et le WE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- réaménager des plateaux sportifs et terrains de sport (synthétique et naturel)
- sur les emprises libérées, à la création d'un parc paysager accessible au public en journée,
- à la création de liaisons douces cycles/piétons
- à la remise au normes des équipements publics tels que vestiaires, sanitaires et club-house (démolition/reconstruction),
- à la requalification des aires de stationnement pour une sécurisation et une prise en compte du volet environnemental (parking paysager)
- à la rénovation partielle des équipements publics situés en lisière du projet pour une meilleur intégration environnementale au projet global,
- à la mise en place d'une vidéo-protection au sein du site (caméra,)
- à la démolition d'un salle polyvalente obsolète et énergivore pour la création de stationnements paysager,

4.2 Objectifs du projet

- Créer des liens inter-quartier par la création de liaisons douces,
- Créer un poumon vert familial en ville,
- Redynamiser l'activité sportive des clubs et du scolaire,
- Rénover tout ou partie des équipements publics existants
- Sécurisation du site

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans la phase travaux, le projet sera concerné par :

- de la démolition et reconstruction de bâtiments existants (vestiaires, sanitaires),
- de la rénovation partielle (facade, toiture, etc.) d'équipements publics tels que halle des sports, centre technique,
- du terrassement pour transformer des équipements sportifs (terrain de sport vétustes) en espaces verts et cheminements doux et gerer les eaux pluviales (noues),
- du terrassement pour la réalisation des fosses de plantation,
- des tranchées pour la réalisation des réseaux ; de l'arrosage automatique, de la vidéo-protection et de l'éclairage public (plateaux sportifs et cheminements doux)
- du réaménagement et mise aux normes de terrains sportifs,
- de la création d'un réseau d'éclairage publics (hors terrain de sports),

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Peu de modification dans sa phase d'exploitation, le site est toujours un lieu d'accueil sportifs. Il s'agit surtout de créer un parc ouvert au public en journée.

Ce parc sera fermé le soir aux heures habituelles en vigueur sur le périmètre des Sables Agglomération.

Le stationnement bien que réaménagé et paysager, ne sera pas modifié dans sa gestion courante et son accessibilité.

Les accès et gestion des équipements publics existants et/ reconstruits ne seront pas modifiés dans leur gestion et leur accessibilité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Porté à connaissance au titre de la loi sur l'eau
- Saisine de la DRAC au titre des prescriptions d'archéologie préventive (surface permis d'aménager > 10 000m²)
- Dans un second temps, Permis d' Aménager incluant un permis de construire pour la réalisation des vestiaires/sanitaires/TVEC85 (surface globale de 540m²)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Périmètre concerné par l'aménagement :	Environ 9 ha
- surface d'espaces sportifs (plateaux d'entrainements et de compétitions) :	Environ 3 ha
- surfaces d'espaces verts :	Environ 5 ha
- nombre de stationnement :	Environ 160 places
- Surface démolie :	Environ 743 m ²
- surface reconstruite :	540 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Entre la rue de Chateaubriant,
l'avenue François Mitterrand, sur la
commune des Sables d'Olonne

Coordonnées géographiques¹

Long. 46° 51' 05 " 92 Lat. 1 ° 77' 43 " 12

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune des Sables d'Olonne
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPBE 3ème génération est cours de validation et le 4ème génération va être élaboré courant 2022. L'avenue François Mitterant bordant le projet à l'ouest, est concerné par le PPBE 2ème génération.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plan de prévention des risques littoral Pays d'Olonne approuvé le 30 mars 2016, concernant les Sables d'Olonne. Les aléas à l'horizon 2100 sont localisés sur la bande du littoral donc hors du périmètre.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site Natura 2000 des Marais des Olonnes se situe à 1,3km du projet.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site inscrit Marais des Olonnes se situe à 2,5km du projet</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nombre de terrains de football est diminué par rapport à l'état actuel. Les prélèvements d'eau se font actuellement sur le réseau d'eau potable. Le volume consommé : 3644m3 en 2020 et 3526m3 en 2021 A ce stade du projet des études sont en cours pour connaître la faisabilité et les possibilités de stockage et/ou de réutilisation des eaux pluviales (Contraintes géologiques importantes car présence de roche).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains de sports sont drainés et le resterons dans le cadre du projet. Les terrains de sports sont arrosés par le réseau d'eau potable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la mesure du possible, les matériaux excavés lors de la réalisation des noues d'infiltration seront réutilisés dans le cadre du projet pour le modelage des espaces verts. les matériaux excédentaires minimisés seront évacués en décharge adapté ou réutilisés sur un autre chantier de la collectivités le cas échéant. Les matériaux de démolition des bâtiments ne pourra pas être réutiliser sur place. Les quantités assez faible au regard des ouvrages à démolir ne sont pour l'instant pas défini au stade esquisse.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du parc arboré nécessitera l'apport de terre végétale. Il est prévu la réutilisation des déblais pour la réalisation des "modelés" pour les espaces verts.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel est très "minéralisé" et assez plat et ne présente pas de biodiversité particulière ni continuité écologique au regard de son activité et utilisation actuelle. Le projet vise à créer un parc et à accueillir de la biodiversité ordinaire au regard du futur parc arboré. Des installations spécifiques seront envisagées pour l'accueil des chiroptères et pour la macrofaune dans le futur parc paysager
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'un terrain sportif en gazon synthétique en tenant compte dans sa réalisation des risques sanitaires éventuels. Celui-ci sera composé d'une infrastructure en pierre, en veillant à réutiliser au maximum les matériaux du site. Le revêtement sera composé d'une sous-couche de souplesse coulée à la résine donc non volatile et installée sous le futur gazon sans contact avec les usagers. Le revêtement de surface en gazon synthétique sera chargé de sables et de granulats issu de liège d'origine organique ne dégageant pas de HAP. (Descriptif détaillé en annexe 6)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site accueillant déjà des terrains sportifs, il n'est pas prévu de modification des déplacements véhicules légers autour de la zone. Par contre, les liaisons douces sont fortement augmentées dans le projet pour l'accès au site proprement dit et aux équipements publics situés à proximité (collège, lycée, Centre Technique de la collectivité, groupe scolaire, pistes cyclable existantes et projetées).
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de différence avec l'utilisation actuelle, voir diminution des impacts par la création d'espaces verts plantés d'arbres de hautes tiges.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les plantations se feront en tenant compte de variétés non-allergisantes et adaptés à la région et au contexte du site. (Descriptif détaillé en annexe 6)</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les terrains de football sont éclairés lors des matchs de nuit comme aujourd'hui. Un travail est en cours pour limiter l'impact sur la pollution lumineuse. Le parc sera fermé la nuit et des études seront menées pour la gestion de l'éclairage publics (détecteur, diminution de l'intensité, autres.).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une étude est en cours pour la gestion des eaux pluviales notamment afin de réaliser de l'infiltration (noues d'infiltration et/ou puits d'infiltration si le résultats des études de sols le permettent).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Création d'espaces verts en grandes surfaces devant permettre une amélioration de la biodiversité ordinaire.
 Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec stockage/infiltration permettant une meilleur gestion de l'impact de fortes pluies
 Création de liaisons douces devant permettre une meilleur accessibilité aux équipement publics existants comme les groupes scolaires, Centre Technique Municipal, et aux liaisons inter-quartier devant inciter à l'utilisation de modes de déplacement doux (marche, cycles, trottinettes, etc.)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale.
 Dans sa phase d'exploitation, le projet conserve son activité principale soit l'activité sportive.
 L'intérêt du projet est la création d'importantes surfaces d'espaces verts qui permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier. Les bâtiments (vestiaire et hall sportive) seront reconstruits pour améliorer le confort des usagers, leur mise au normes et une meilleur intégration au futur parc.
 La circulation automobile n'est pas modifiée à l'échelle du quartier.
 Les liaisons douces seront réorganisées et améliorées pour faciliter les déplacements. L'impact général du projet sera positif pour le quartier et les utilisateurs du site et des équipements publics limitrophes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 - Etudes Préliminaires / Scénario retenu Annexe 7 - Descriptif Terrain synthétique et Plantations

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sables d'Olonne le, 05 avril 2022

Signature



Gerard Hecht
Gerard HECHT
Vice-Président
Les Sables d'Olonne Agglomération